

# Forfait Luminosité

## La simplicité de gestion.

C'est le forfait que vous choisirez si vous êtes une commune de taille moyenne, une ville, une grande entreprise. Ce forfait intègre des délais d'interventions garantis et des prestations supplémentaires, notamment des expertises en vue d'optimiser les équipements pour mieux et moins consommer. Vos installations fonctionnent ainsi de manière plus fiable et augmentent le niveau de sécurité de votre cité.



SIG

## Les prestations spécifiques au forfait Luminosité

### Elagage autour des luminaires

Un élagage est réalisé périodiquement pour garantir un bon niveau d'éclairage.

### Déclenchement à la demande

A votre demande ou celle d'un tiers avec votre autorisation, nous enclenchons et déclenchons ponctuellement et localement vos installations d'éclairage public.

### Optimisation énergétique du réseau d'éclairage public

Nous réalisons un audit de la consommation énergétique de votre éclairage public. Il vous permet d'envisager des économies d'énergies, de programmer les rénovations ou les investissements nécessaires.

### Rapport annuel détaillé

Pour la totalité de nos prestations et interventions, un rapport annuel détaillé vous est transmis. Il vous permet ainsi d'être parfaitement informé des opérations effectuées et d'envisager des renouvellements d'équipements.

## Les conditions d'interventions

### Interventions d'urgence 24h/24

Intervention suite à un accident ou à un événement extérieur isolé pour assurer la sécurité des lieux, des personnes et des biens. L'intervention est facturée sur la base des tarifs en vigueur.

### Remise en état

Travaux de rétablissement suite à un accident ou un événement extérieur isolé. Le délai de remise en service **garanti** est de **15 jours ouvrables\***.

### Gestion des interventions sur appel

Remplacement ponctuel des sources lumineuses hors service. Notre intervention est **garantie** dans un délai de **5 jours ouvrables** suivant votre appel.

\* Si le délai de livraison du ou des fournisseurs concernés est plus long, nous installons un équipement provisoire à nos frais.

# Les prestations générales

## Allumer votre réseau d'éclairage public

Nous assurons l'enclenchement et le déclenchement de votre réseau d'éclairage public quotidiennement en fonction du niveau de lumière naturelle.

## Défendre vos intérêts

Nous participons pour vous aux séances hebdomadaires ou spécifiques, notamment la Commission de coordination des travaux en sous-sol. Nous y défendons vos intérêts. Nous vous transmettons les procès-verbaux des séances et les informations vous concernant.

## Permanence 24h sur 24

Nous mettons à disposition en permanence des équipes de spécialistes prêtes à intervenir en cas d'accident, de panne de secteur, d'incident d'éclairage public, d'actes de vandalisme, de tempête, etc.

## Remplacement périodique des sources lumineuses

Pour garantir le bon niveau d'éclairage, nous remplaçons périodiquement les sources lumineuses en nous appuyant sur les caractéristiques techniques fournies par les fabricants et nos propres statistiques.

## Contrôle et entretien périodiques

Nous contrôlons et vérifions les installations d'éclairage public selon la périodicité de remplacement des sources lumineuses et selon l'état électrique et mécanique des installations. Ceci afin de garantir la sécurité de celles-ci, des personnes et des biens. Nous respectons dans ce domaine les prescriptions de l'Ordonnance sur les basses tensions (OIBT) et les recommandations de l'Association suisse de l'éclairage (SLG).

## Elagage aux abords des lignes aériennes

L'élagage est réalisé tous les 2 ans. Cet élagage permet de sécuriser les lignes et de garantir le bon fonctionnement des réseaux d'éclairage public en toutes saisons.

## Mettre à disposition les plans réseaux éclairage public

Pour les installations que nous réalisons, nous mettons à disposition des entreprises privées du génie civil les plans réseaux éclairage public nécessaires à la bonne marche des travaux et à leur sécurité.

## Accès Internet direct au plan de vos installations

Pour faciliter la gestion quotidienne de votre réseau d'éclairage public, SIG vous propose d'utiliser les ressources de l'information en ligne. Grâce à un accès sécurisé, vous vous connectez sur notre site [www.mieuxvivre.sig.ch](http://www.mieuxvivre.sig.ch) et accédez à votre partie privée.

# Les services à la carte

## Contrôle du fonctionnement de nuit de l'éclairage public

Nos équipes font une ronde nocturne semestrielle et interviennent selon les conditions d'interventions sur appel.

## Contrôle de fonctionnement des illuminations

Un contrôle des installations d'illumination sous contrat permet de garantir l'attractivité de l'ouvrage illuminé, par des rondes bimestrielles. Celles-ci sont intensifiées durant les périodes touristiques (été et Noël).

En cas de nécessité, les interventions de remises en état se font dans les 2 jours ouvrables après la tournée.

## Cartographie des niveaux d'éclairement

Pour répondre aux normes et valider le niveau d'éclairement au sol d'une installation, nous pouvons effectuer une visite avec un véhicule spécialement adapté et aussi fournir une cartographie des niveaux d'éclairement.

## Entretien de l'éclairage des terrains de sports

Un entretien périodique de l'éclairage des terrains de sports extérieurs est réalisé.

## Entretien des installations difficiles d'accès

Ce service concerne les installations d'éclairage intérieur ou public dont l'accès est difficile. Nous mettons à disposition des services communaux l'infrastructure et les équipements nécessaires.

## Entretien des candélabres

Entretien périodique de la base des candélabres afin d'assurer une protection anti-corrosion.

## Expertise de la consommation d'énergie de l'éclairage intérieur

Un audit avec estimation des économies potentielles et du retour sur investissement pour l'éclairage intérieur des bâtiments publics. A ce titre, SIG est accréditée du label fédéral energho.